**La participation consciente, qu’est-ce que c’est?**

La participation consciente change la règle établie. Elle propose et ouvre donc une voie de questionnements dans notre rapport à l’argent et notre façon d’échanger nos richesses, à ce que nous sommes chacun prêt à donner … et à recevoir.

Cette forme de rémunération ou de paiement nécessite de la conscience autant pour être proposée que pratiquée. Elle est une expérience directe et non une théorie, pour chacun d’entre nous ! … pas toujours confortable, elle offre donc potentiellement un chemin de transformation individuelle et collective.

Dans une société où sont présentes de fortes inégalités de revenus, elle permet la solidarité entre les participants à un même atelier et une responsabilisation collective.

**Comment cela fonctionne-t-il ? Les 4 règles:**

1. C’est la somme en euro que vous souhaitez ou pouvez donner en conscience pour ce que vous avez vécu. Aucun prix ne sera donc exigé ou proposé mais la participation est obligatoire;
2. La remise se fait à la fin de l’expérience de façon non-anonyme sous enveloppe à votre nom sans justification du don réalisé;
3. Elle fait toujours l’objet d’un temps d’explication en début et de partage en fin d’expérience;
4. Le montant total récolté, la moyenne, le montant le plus bas et le plus haut seront annoncés en fin d’atelier.

**Eléments à prendre en compte:**  
Il y a sans doute 3 dimensions principales en prendre en compte pour déterminer le montant de la participation que vous souhaitez donner:

1. vos ressources et possibilités financières
2. la situation et la vision de l’animatrice et son Association AnimaTerra
3. les prix pratiqués sur le marché de la formation; une certaine idée de ce qui est juste

**Nous souhaitons expérimenter ce modèle économique afin de rémunérer:**

* Le travail d’animation, de préparation, d'approfondissement
* L’ensemble des coûts liés à l’organisation de l’atelier (temps de préparation, les éventuels intervenants en plus, le suivi des participants avant et après l’atelier, préparation du matériel…)
* les frais pédagogiques et autre matériel
* et de façon plus générale, l’ensemble du travail réalisé l’animatrice afin que cet atelier puisse exister et atteindre le niveau de qualité qu’il propose : conception et promotion, participation à différentes rencontres et réseaux, formations et ateliers suivis, etc.

Merci !

Rédigé par l’association Terr’éveille <http://www.terreveille.be>